



**BUREAU
VERITAS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 5 avril 2019

Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2019

Bureau Veritas (la « **Société** ») informe ses actionnaires que son assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) (l' « **Assemblée** ») se tiendra le **mardi 14 mai 2019**, à 15 heures, au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel, 75008 Paris.

L'avis de réunion contenant notamment l'ordre du jour de l'Assemblée et le projet de texte des résolutions proposés par le Conseil d'administration et qui seront présentés à l'Assemblée, a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°41 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et sur le site Internet de la Société (<https://group.bureauveritas.com/fr>).

Les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront accessibles sur le site Internet de la Société (<https://group.bureauveritas.com/fr>), rubrique Investisseurs / Information Financières / Assemblée Générale, au plus tard le vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée (soit au plus tard le **mardi 23 avril 2019**). La brochure de convocation à l'Assemblée générale est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la Société.

Tous les autres documents préparatoires à l'Assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site Internet de la Société (<https://group.bureauveritas.com/fr>), rubrique Investisseurs / Information Financières / Assemblée Générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, au plus tard à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Les actionnaires pourront également demander, à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires et au plus tard jusqu'au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l'Assemblée, soit jusqu'au **jeudi 9 mai 2019 (inclus)**, l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de BNP Paribas Securities Services - Service Assemblées Générales – CTO Assemblées Générales - Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex ; et
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire financier habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier habilité, directement auprès de BNP Paribas Securities Services à l'adresse ci-dessus.

Il est rappelé que le Document de référence 2018 de la Société déposé le 27 mars 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société (<https://group.bureauveritas.com/fr>) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

À propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie plus de 75 000 collaborateurs dans plus de 1 500 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus <https://group.bureauveritas.com/fr>

CONTACTS ANALYSTES/INVESTISSEURS

Laurent Brunelle

+33 (0)1 55 24 76 09

laurent.brunelle@bureauveritas.com

Florent Chaix

+33 (0)1 55 24 77 80

florent.chaix@bureauveritas.com